



# Conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union

**Vienne, les 17 et 18 septembre 2018**

Résumé de la présidence

Les 17 et 18 septembre 2018, la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'Union s'est tenue à l'Austria Center Vienna (ACV) dans le cadre de la Dimension parlementaire de la présidence autrichienne. Quelque 200 délégués de 27 États membres, du Parlement européen, du Comité économique et social européen, de la Turquie, du Monténégro et de la Norvège y ont participé. La conférence a été ouverte par Monsieur Wolfgang Sobotka, président du Conseil national et Madame Inge Posch-Gruska, présidente du Conseil fédéral. Le président de la Commission des finances du Conseil national, Monsieur Karlheinz Kopf, a présidé la réunion.

### **Ouverture de la conférence**

**Wolfgang Sobotka**, Président du Conseil national, a souligné que chacune des quatre sessions traiterait d'un thème qui sera déterminant pour l'avenir de l'UE. Les discussions au niveau parlementaire sont essentielles parce qu'elles garantissent que les idées et les réflexions des États membres sont communiquées à l'échelle de l'UE. Le Président a souligné que l'investissement, l'innovation et l'éducation sont particulièrement importants en tant que moteurs d'une Europe compétitive, compte tenu de la situation mondiale. Les États-Unis d'Amérique, la Chine, l'Europe et d'autres régions économiquement fortes se font concurrence, mais les droits de sauvegarde et droits compensatoires ne peuvent pas constituer une perspective positive pour l'avenir. La compétitivité doit être financée par son propre potentiel. L'innovation et l'investissement dans l'éducation en sont les fondements essentiels. L'Europe doit donc se concentrer sur ses générations futures, bien éduquées et formées. Les jeunes doivent être motivés à se lancer dans les affaires, la recherche et la science afin que l'Europe reste un moteur mondial du développement.

**Inge Posch-Gruska**, Présidente du Conseil fédéral, a souligné le rôle du Conseil fédéral comme interface entre l'UE et ses citoyens. Le Conseil fédéral, et en particulier la Commission pour l'UE du Conseil fédéral, est très engagé dans les affaires européennes et fait largement usage de son droit de participation. Le Conseil fédéral se considère par conséquent comme une chambre pour l'avenir et pour l'Europe. La Présidente a également parlé de la confiance des citoyens dans l'UE qui a subi ces dernières années les conséquences de diverses crises. Pour regagner cette confiance, l'UE devait être résiliente et à l'épreuve des crises, sans oublier le bien-être de ses citoyens. C'est l'équilibre entre les aspects économiques et sociaux qui constitue la véritable force de l'Union, montrant que croissance économique, politique de l'emploi et politique sociale vont de pair.

**Karlheinz Kopf**, Président de la Commission des finances du Conseil national, a souligné que la Conférence sur le pacte budgétaire est devenue un forum bien établi pour l'échange d'expériences et d'opinions entre les membres des parlements nationaux de l'UE et du Parlement européen ainsi que les pays candidats.

Sur le plan thématique, la conférence couvre un large éventail de thèmes liés aux questions de politique financière, budgétaire et économique. La complexité des différents mécanismes apparus après le déclenchement de la crise financière en 2008 pose certains défis. Aussi nécessaires que ces mécanismes soient dans une communauté d'États hétérogène comme l'UE ou dans un espace monétaire commun, il faut aussi veiller à ce que l'ensemble des règles soit continuellement amélioré et, si possible, simplifié - mais pas édulcoré. Les règles et les chiffres cachent des opportunités, des chances et des risques pour le positionnement de l'UE dans un monde marqué par la concurrence mondiale.

Le nouveau cadre budgétaire pluriannuel de l'UE est un instrument clé à cet égard et les négociations à ce sujet doivent être menées avec une grande prudence en période de pénurie de ressources financières. La tension entre la compétitivité par l'innovation, la qualité et l'éducation, d'une part, et la pression de la concurrence mondiale, d'autre part, a été le cadre dans lequel les thèmes de cette conférence ont été choisis.

**Margarete Schramböck**, Ministre fédérale du Numérique et des Entreprises, a souligné que la devise de la présidence autrichienne intitulée « Une Europe qui protège » ne devait pas se résumer à la sécurité et à la lutte contre la migration illégale, mais concernait également la prospérité et la compétitivité. L'Europe reste une puissance commerciale de premier plan et le plus grand marché unique, mais son poids diminue. Pour survivre dans la concurrence mondiale et créer les meilleures conditions pour les générations futures, des progrès doivent être réalisés en matière d'innovation et de numérisation.

En ce sens, une nouvelle politique industrielle est nécessaire en Europe, y compris en matière de protection de l'environnement et des consommateurs et en coopération avec les marchés mondiaux. Ce sont les entreprises qui créent des emplois. La ministre a également plaidé en faveur d'un nouvel approfondissement du marché intérieur numérique, afin de créer les meilleures conditions préalables, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Cependant, l'acquisition de compétences numériques est essentielle pour tous les citoyens. C'est pourquoi il est important de promouvoir les « compétences numériques » dans toute l'UE. La ministre a cité l'exemple du système de formation par alternance en Autriche.

## **Session 1 : La mise en œuvre du cadre de politique budgétaire pour l'UE**

La première session s'est concentrée sur l'état d'avancement, les défis et les opportunités pour développer davantage le cadre de la politique budgétaire de l'UE.

**Niels Thygesen**, Président du Comité budgétaire européen, a souligné que les règles budgétaires fixées à l'origine dans le traité de Maastricht visaient principalement à assurer la viabilité à long terme des finances publiques. En particulier après le début de la crise économique et financière mondiale, des modifications ont été apportées qui ont, en outre, facilité la stabilisation à court terme du cycle économique par des mesures de politique budgétaire.

Depuis 2017, la zone euro connaît une période de forte croissance, souvent meilleure que prévue, qui s'est traduite par un taux élevé d'utilisation des capacités de production dans l'économie. Le degré élevé de flexibilité actuel des règles budgétaires n'est donc plus nécessaire dans cette mesure. Selon Niels Thygesen, il est crucial de profiter de cette période d'expansion pour constituer des provisions budgétaires afin d'accroître la résistance aux crises. En conséquence, le Comité budgétaire européen recommande actuellement une orientation budgétaire neutre pour la zone euro, mais selon les prévisions de la Commission européenne, cette orientation est expansionniste en 2018 et 2019. Niels Thygesen a averti que cette orientation budgétaire expansionniste est due en partie aux États membres très endettés de la zone euro.

**Gottfried Haber**, Vice-président du Conseil budgétaire autrichien, a également souligné dans sa contribution l'importance d'une politique budgétaire stabilisatrice et anticyclique. Par conséquent, la discussion stratégique devrait aller au-delà de la simple question du respect des règles budgétaires et les différents États membres devraient disposer d'une plus grande marge de manœuvre. Selon Gottfried Haber, les investissements devraient également être

davantage pris en compte dans les règles budgétaires, mais cela ne devrait pas conduire à un assouplissement des règles fiscales. En simplifiant les règles budgétaires, ce qui pourrait, par exemple, signifier mettre davantage l'accent sur la croissance des dépenses publiques, il est important pour Monsieur Haber de garder à l'esprit que les indicateurs sur lesquels les règles sont fondées ne peuvent souvent être mesurés que de façon vague et font l'objet de révisions majeures.

La discussion sur un instrument central de stabilisation pour la zone euro devrait tenir compte des aspects relatifs à la distribution et, dans une certaine mesure, être distincte du pacte de stabilité et de croissance. Une fois les projets durables définis, les États membres devraient disposer de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour les mettre en œuvre. En ce qui concerne le rôle des parlements nationaux, Gottfried Haber a souligné l'importance du cadre de la politique budgétaire à l'échelon infranational. Il importe également d'assurer une transparence maximale en ce qui concerne les effets fiscaux des mesures législatives.

Le Vice-président **Othmar Karas** a rappelé le défi majeur que représente la crise financière et économique pour l'Union européenne, qui a été relevé avec succès grâce à une action commune des États membres. Toutefois, les leçons de la crise n'ont pas encore été tirées et l'approfondissement de l'Union économique et monétaire ainsi que l'achèvement de l'union bancaire doivent être poursuivis. Le Semestre européen est essentiel à la réalisation de la politique budgétaire commune requise dans une union monétaire. Les problèmes pertinents sont souvent abordés pendant le Semestre européen, mais les États membres ne mettent pas suffisamment en œuvre les recommandations. Il est donc nécessaire de renforcer le Semestre européen et de le rendre plus efficace, tout en réduisant sa complexité.

Othmar Karas a recommandé aux parlements nationaux d'intensifier la coopération technique interparlementaire en ce qui concerne le Semestre européen.

Au cours de **l'échange de vues** qui a suivi, plusieurs députés ont demandé que les règles budgétaires offrent une marge de manœuvre suffisante pour l'investissement et pour contrecarrer les conséquences négatives de règles qui étaient parfois trop strictes. D'autres députés, en revanche, ont appelé au strict respect des règles et critiqué la politique budgétaire trop expansionniste dans certaines parties de la zone euro dans le contexte des défis encore majeurs. En outre, la conjoncture économique favorable devrait être mise à profit pour mettre en œuvre les réformes structurelles nécessaires. L'importance de l'achèvement de l'union bancaire a été soulignée à plusieurs reprises, mais la réduction des risques qui subsistent dans le secteur bancaire doit également être poursuivie rapidement. Certains députés ont rappelé que les conditions de vie de la population doivent toujours être prises en compte et ont demandé dans ce contexte que le pilier social de l'Union économique et monétaire soit élargi et renforcé.

En réponse à l'échange de vues, **Othmar Karas** a salué le débat comme étant particulièrement positif et pragmatique. Il a également souligné l'importance du pilier social et préconisé la poursuite du processus entamé à Göteborg. Il s'est montré compréhensif à l'égard des préoccupations exprimées par certains délégués au sujet de la protection des droits nationaux, mais afin d'assurer une capacité d'action rapide, par exemple avec l'établissement du mécanisme européen de stabilité (MES) comme protection ultime conjointe dans l'union bancaire, une rupture du principe de l'unanimité devrait également être envisagée.

**Gottfried Haber** a noté un large consensus parmi les députés sur l'importance des règles budgétaires et des investissements dans la recherche et le développement. Des règles

budgétaires clairement définies sont le meilleur moyen d'assurer aux États membres la plus grande marge de manœuvre individuelle possible.

Selon **Niels Thygesen**, la grande flexibilité des règles budgétaires est particulièrement importante pour une gestion de crise réussie, mais l'amélioration de la situation économique ouvre des possibilités de simplification de la réglementation. En ce qui concerne l'union bancaire, une combinaison de réduction des risques, d'une part, et de partage des risques, d'autre part, est nécessaire.

## **Session 2 : L'investissement, l'innovation et l'éducation comme moteurs d'une Europe compétitive**

**Iliyana Tsanova**, Directrice exécutive adjointe du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS), a présenté les activités du fonds. Le fonds a été créé après la crise financière et économique de 2008 pour canaliser des investissements supplémentaires dans l'économie. À ce jour, il a généré 335 milliards d'euros d'investissements, contribuant ainsi de manière significative à surmonter le resserrement du crédit qui s'est produit principalement pour les petites et moyennes entreprises. Environ 700 000 PME de tous les États membres de l'UE en ont bénéficié jusqu'à présent.

Selon Madame Tsanova, le grand défi pour l'Europe est de financer les entreprises nouvelles et innovantes qui ont besoin de nouveaux instruments de financement. L'Europe est trop petite et trop fragmentée pour permettre aux différents États de mobiliser suffisamment de capital-risque. Traditionnellement, les gens comptent trop sur les banques et leurs prêts pour leurs investissements. Par conséquent, il n'est souvent pas possible de traduire les résultats de la recherche en nouveaux produits. Les différents ensembles de règles et normes ainsi que les barrières linguistiques ont constitué d'autres obstacles pour les entreprises transfrontalières innovantes. En outre, les entreprises européennes sont hésitantes lorsqu'il s'agit d'acheter de nouvelles idées.

Le besoin d'investissement dans des domaines stratégiques et technologiques clés ainsi que dans l'innovation, l'énergie et les infrastructures durables est, en tout état de cause, énorme. Le prochain cadre financier sera orienté en ce sens. Il est également nécessaire de créer le cadre politique approprié. Les gouvernements nationaux sont invités à lever les obstacles bureaucratiques à la numérisation et à investir en conséquence dans l'éducation et la formation tout au long de la vie. La numérisation changera sans aucun doute beaucoup la vie, et les défis qu'elle pose devront être relevés.

L'UE est donc confrontée au défi de combler, d'un part, son retard technologique et, d'autre part, de renforcer sa propre force d'innovation. Toutes les occasions doivent être saisies afin d'atteindre le leadership en matière d'innovation. Madame Tsanova a estimé que le fait de combiner un total de 14 instruments financiers dans le programme InvestEU était la bonne approche. La question est cependant de savoir dans quelle mesure on veut permettre à certaines régions de se développer plus fortement. Néanmoins, il n'y a pas d'autre solution que de créer plusieurs centres régionaux de développement technologique – « Silicon Valleys pour l'Europe » - en Europe.

Pour le député européen **Nils Torvalds**, la diversité des défis auxquels l'UE est confrontée pourrait être résumée sous le terme de "modernisation". Le monde est au milieu de la troisième

grande vague de modernisation, marquée par la mondialisation, la révolution numérique et une concurrence internationale accrue. La réaction est une "fuite vers l'avant" générale, a déclaré M. Torvalds, dans laquelle tous les États veulent investir dans l'innovation et les nouvelles technologies. Toutefois, l'UE se posait la question de savoir comment surmonter ses différences internes et comment empêcher certaines régions de prendre encore plus de retard sur le plan économique et éducatif. Pour Nils Torvalds, la solution réside dans un budget européen disposant d'une marge de manœuvre suffisante pour que les investissements nécessaires puissent être réalisés en même temps et qu'un équilibre entre les régions puisse être atteint.

**Margarida Marques**, membre de l'Assemblée de la République portugaise et co-présidente de cette session, a souligné qu'il existe déjà un consensus sur l'importance des investissements, de l'innovation et de l'éducation. La question est maintenant de savoir comment ce consensus peut être développé davantage dans le nouveau cadre budgétaire pluriannuel. Madame Marques a également souligné qu'il doit y avoir un équilibre régional, c'est-à-dire un accès pour toutes les régions européennes sur un pied d'égalité, par exemple dans le programme InvestEU. Tous les nouveaux programmes, tels que le Conseil de l'investissement, devront également apporter une valeur ajoutée.

La **discussion** qui a suivi a porté sur la question de savoir comment les États membres de l'UE, avec leurs positions de départ très différentes, peuvent trouver une politique d'investissement et de recherche commune. Les espoirs reposent sur le futur cadre financier de l'UE, dans lequel les fonds destinés à la recherche, à l'innovation et à l'éducation doivent être sensiblement augmentés. Il est important, en particulier pour les petits États membres ou les États membres économiquement plus faibles, que les prochains programmes-cadres leur offrent un accès équilibré et égal aux fonds. Cela s'applique à Horizon Europe, le successeur d'Horizon 2020, ainsi qu'aux subventions à l'investissement de l'UE. Horizon Europe et InvestEU ne devraient pas se chevaucher, mais être développés en instruments complémentaires, selon l'une des demandes. Le projet d'un Conseil de l'innovation de l'UE est le bienvenu, à condition qu'il représente une valeur ajoutée par rapport au Conseil de la recherche déjà existant. Sa tâche doit être de faire en sorte que les résultats de la recherche innovante trouvent leur place dans les entreprises.

De l'avis général, l'Europe a besoin d'une nouvelle politique industrielle, mais cela nécessitera des investissements accrus dans l'éducation et l'innovation. L'approfondissement du marché intérieur était également lié à la question de la mobilité. La teneur du débat est que l'UE doit rester unie si elle veut s'imposer dans la concurrence internationale avec les États-Unis d'Amérique et l'Asie, et qu'elle doit reconsidérer ses propres forces.

### **Session 3 : La lutte contre l'évasion fiscale**

Cette session a présenté les principales actions et initiatives au niveau de l'UE dans ce domaine et a esquissé les principaux défis pour l'avenir.

**Pierre Moscovici**, Commissaire européen aux Affaires économiques et financières, Fiscalité et Douanes, a souligné dans sa déclaration introductive que la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales constitue un objectif important de la Commission européenne. Chaque contribuable devrait payer l'impôt au bon endroit et au bon taux, ce qui est également important pour la cohésion sociale et la stabilité économique dans l'Union européenne. Il a souligné que

beaucoup avait déjà été accompli dans ce domaine, en particulier ces dernières années, et a mentionné des mesures dans le domaine de la transparence fiscale (par exemple, l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers et les déclarations pays par pays), la défense contre une planification fiscale agressive (décision de la Directive sur la lutte contre l'évasion fiscale) et des mesures pour combattre la fraude à la taxe sur la valeur ajoutée. En décembre 2017, une liste de paradis fiscaux a été présentée, ce qui n'était pas une situation parfaite mais un pas dans la bonne direction.

Pour l'avenir, Pierre Moscovici a identifié trois domaines prioritaires qui constituent des objectifs importants. L'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS), pour laquelle la Commission européenne a présenté une nouvelle proposition, améliorerait sensiblement l'environnement des entreprises dans l'UE et constituerait un instrument efficace contre le transfert de bénéfices et la structuration fiscale abusive dans l'UE. Comme autre objectif important, il a mentionné l'introduction de locaux commerciaux numériques comme la solution la plus appropriée pour une taxation adéquate des entreprises numériques à long terme. Selon Monsieur Moscovici, le troisième domaine prioritaire est le passage à la majorité qualifiée dans le domaine fiscal, car le principe actuel de l'unanimité ralentit considérablement les progrès.

Dans sa déclaration liminaire, **Hubert Fuchs**, Secrétaire d'État au Ministère fédéral des Finances autrichien, a également souligné l'importance de la lutte contre l'évasion fiscale pour un système fiscal équitable. L'un des objectifs de la présidence autrichienne est donc également de réaliser de nouveaux progrès dans ce domaine. L'Autriche joue un rôle de premier plan, mais les mesures dans ce domaine ne peuvent être limitées à un seul pays, d'où l'importance de la coopération au niveau de l'UE et de l'OCDE. Hubert Fuchs a également souligné que de nombreuses réalisations ont déjà été accomplies ces dernières années. Un sujet important est la fiscalité de l'économie numérique. Dans un premier temps, une taxe numérique peut être introduite, dans un deuxième temps, l'objectif est la création de locaux commerciaux numériques. Hubert Fuchs a également mentionné l'introduction d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (ACCIS) comme un objectif important pour l'avenir.

**Hans Michelbach**, membre du Bundestag allemand, qui a coprésidé cette session avec Karlheinz Kopf, s'est félicité de l'accent mis par la présidence autrichienne sur ce domaine. Il a souligné l'importance de la justice fiscale pour la cohésion des sociétés démocratiques et les dommages causés aux entreprises locales qui règlent leurs impôts correctement. Il s'est félicité des mesures déjà mises en œuvre mais a appelé à une évaluation de leur efficacité.

Au cours de **l'échange de vues entre les députés**, un large accord s'est dégagé sur le fait que la lutte contre l'évasion fiscale était un objectif important et que des mesures supplémentaires étaient nécessaires dans ce domaine. L'objectif mentionné par Pierre Moscovici d'abolir le principe d'unanimité en matière fiscale a été salué par certains députés, mais la difficulté de mise en œuvre a également été soulignée. Certains députés ont demandé à la Commission de procéder à une évaluation des mesures mises en œuvre jusqu'à présent. Certains députés ont également demandé que l'on accorde davantage d'attention à la fraude à la TVA dans le commerce électronique. Il a également été mentionné à plusieurs reprises que la réforme fiscale américaine nécessite une réponse coordonnée de l'Union européenne dans le domaine de la fiscalité des entreprises.

Dans sa réponse, **Pierre Moscovici** a remercié les orateurs et s'est dit confiant quant à la poursuite des progrès, car la volonté politique est visible. Les mesures mises en œuvre jusqu'à présent ont porté leurs fruits, l'introduction de l'ACCIS est particulièrement importante pour l'avenir, et il est favorable à la publication des déclarations pays par pays (« country by country reporting »). **Hubert Fuchs** a noté que l'ACCIS devait être liée à des taux d'imposition minimums, il accueillerait favorablement la publication des rapports nationaux car cela pourrait créer une pression publique. **Hans Michelbach** s'est également dit confiant quant à la poursuite des progrès, le sujet étant dans l'intérêt de tous les pays. L'introduction d'une taxe numérique devrait se faire rapidement, mais il faut veiller à ce qu'elle couvre en premier lieu les grandes entreprises numériques et non le secteur des PME.

#### **Session 4 : La numérisation et son incidence sur l'emploi**

**Milena Angelova**, Vice-présidente du Conseil économique et social européen, a attiré l'attention sur les changements rapides et fondamentaux que la numérisation entraîne dans le monde du travail. Il est nécessaire de gérer ce changement ensemble. La numérisation et l'automatisation détruisent des emplois, mais elles en créent aussi de nouveaux et modifient fondamentalement de nombreux profils d'emploi. Les États membres, les partenaires sociaux et les institutions de l'UE sont donc invités à orienter cette transformation vers la population active.

Les emplois à salaires bas et élevés sont en hausse, a déclaré Angelova, tandis que le segment intermédiaire est en baisse. La numérisation pourrait apporter de nouvelles libertés et possibilités aux travailleurs, mais elle pourrait aussi se traduire par une baisse de la qualité des emplois, une fragmentation des carrières et une diminution de la protection sociale. Il est donc nécessaire d'adapter la pratique de la négociation collective à l'évolution du monde du travail.

Milena Angelova a également souligné la nécessité d'adapter l'éducation et la formation à la réalité numérique. Un déséquilibre croissant est déjà évident dans le fait que de nombreuses personnes sont à la recherche d'un emploi et que, parallèlement, les employeurs ont de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. En même temps, cependant, les qualifications existantes ne seraient pas suffisamment exploitées.

Un changement de paradigme dans l'éducation est donc inévitable, a déclaré Milena Angelova. Elle a exigé une offensive de qualification qui ne laisserait personne pour compte. Le système éducatif doit combiner l'emploi et l'éducation et permettre l'apprentissage tout au long de la vie. Il devient de plus en plus important de promouvoir les compétences non techniques comme la résolution de problèmes et le jugement critique.

Selon Madame Angelova, le Conseil économique et social européen travaille intensément sur la meilleure façon de tirer parti des possibilités offertes par la numérisation. Il est clair que le modèle social européen doit être préservé et que la numérisation doit lui permettre de continuer à fonctionner. Il est donc important de toujours placer l'être humain au centre. En principe, l'UE et ses États membres disposent déjà des instruments nécessaires pour prendre les décisions politiques pertinentes.

Dans un discours liminaire, **Maria João Rodrigues**, membre du Parlement européen, a souligné que le changement numérique avait déjà touché tous les domaines de la vie. Les chaînes de production et d'approvisionnement sont de plus en plus déterminées par l'intelligence artificielle. Le monde du travail est en train de changer massivement, par exemple par le biais de plates-formes numériques qui génèrent de nouvelles relations de travail atypiques. Madame Rodrigues a averti que cela conduirait de plus en plus de personnes à ne pas disposer d'un emploi et d'une sécurité sociale appropriés. L'Europe doit relever ces défis. « Une Europe qui protège », telle est la devise de la présidence actuelle, inclut également la protection sociale. Il ne faut pas permettre qu'un monde du travail numérisé fasse tomber une partie des salariés hors du système social.

Des réponses sont déjà en cours d'élaboration. La Commission européenne élabore actuellement une proposition de nouvelle directive sur le droit du travail. La réponse à la question du financement d'une protection sociale globale pour le XXI<sup>e</sup> siècle réside dans l'évolution des systèmes fiscaux. Rodrigues est clairement en faveur d'une taxe numérique. Elle est convaincue qu'un système social peut être financé pour tous si les principaux acteurs y contribuent.

Au cours du **débat** qui a suivi, un consensus s'est dégagé parmi les députés sur le fait que la numérisation, la robotique et l'intelligence artificielle entraînent déjà des changements profonds dans le monde du travail et sur le marché du travail. Les répercussions sont évidentes dans l'organisation de plus en plus flexible du temps de travail et dans l'augmentation des formes atypiques d'emploi et du travail à temps partiel. Il a également été convenu que cette évolution nécessitait de nouvelles stratégies politiques.

Une question clé pour les députés européens était de savoir comment les systèmes sociaux et de retraite peuvent être garantis à long terme. Selon plusieurs parties qui se sont exprimées, la numérisation ne doit pas être une fin en soi, mais également garantir les droits des travailleurs et l'accès au système social pour tous. Certains députés ont souligné les risques de la numérisation, tels que l'inégalité d'accès aux ressources numériques, l'érosion des droits sociaux des travailleurs et la détérioration des conditions de travail.

Dans les discours, les députés ont convenu que toutes les forces sociales, et pas seulement les politiciens, sont appelées à saisir les opportunités offertes par la numérisation et à en atténuer les effets négatifs. Le partenariat social est donc toujours demandé, comme il a été dit à plusieurs reprises. L'idée générale était également que les systèmes éducatifs doivent être en mesure de fournir aux jeunes les compétences nécessaires pour survivre dans un monde du travail numérisé. L'apprentissage tout au long de la vie fait partie de la solution.

Une fracture sociale et l'émergence d'une fracture numérique doivent en tout état de cause être évitées, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, de l'approvisionnement de l'espace rural ou de l'égalité des chances entre les générations et entre les sexes, comme l'ont souligné plusieurs parlementaires.